

*Avis : ce résumé peut contenir des informations cliniques rapportées par des médecins vétérinaires praticiens qui ne sont pas nécessairement validées par des analyses de laboratoire. Votre jugement professionnel est donc requis dans l'interprétation et l'utilisation de ces informations. Toute diffusion ou reproduction de ce document ou de son contenu est interdite sans l'autorisation de son expéditeur.*

## CAS DE MALFORMATIONS CONGÉNITALES CHEZ DES OVINS CAUSÉES PAR LE VIRUS DE LA VALLÉE CACHE

Un cas de malformations congénitales associées à une infection par le virus de la Vallée Cache (Cache Valley Virus ou CVV) a été diagnostiqué le 28 janvier 2013 dans un troupeau de moutons de la région de l'Outaouais. Plusieurs agneaux de cet élevage présentaient à la naissance des signes d'arthrogrypose, de torticolis, de scoliose et d'anomalies à la tête. Deux agneaux ont été soumis pour une nécropsie au Centre régional de pathologie animale du MAPAQ à l'Assomption. Une analyse en biologie moléculaire (PCR), faite au Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) sur les tissus d'un de ces agneaux, a permis de confirmer la présence du virus CVV. À notre connaissance, ce serait le premier cas confirmé de maladie causée par le CVV au Québec.

Le CVV est un virus qui se transmet aux animaux par différentes espèces de moustiques piqueurs dont plusieurs sont présentes au Québec. Plusieurs animaux domestiques, dont les bovins, les chevaux, les chèvres et les porcs, peuvent développer des anticorps contre le CVV, mais l'infection induit rarement des signes cliniques sauf chez les ovins. Chez ces derniers, on rapporte des mortalités embryonnaires et fœtales et des malformations congénitales si la brebis s'infecte entre 32 et 48 jours de gestation. La maladie clinique n'apparaît souvent qu'à l'agnelage soit plusieurs mois après l'infection. À la naissance, les agneaux peuvent présenter une arthrogrypose, une scoliose, un torticolis, une hypoplasie musculaire et diverses anomalies du cerveau.

Le CVV est un agent de zoonose, les humains s'infectent à la suite d'une piqûre de moustiques infectés et non à la suite d'un contact avec des moutons infectés. Cette zoonose est rarement diagnostiquée chez les humains en Amérique du Nord, notamment parce que les laboratoires ne testent que très rarement pour cette maladie. Sa véritable incidence, le portrait clinique et les implications pour la santé publique restent à être déterminés. Dans la littérature, on rapporte seulement deux cas humains, une encéphalite et une méningite, en Amérique du Nord (Caroline du Nord et Wisconsin).

Le CVV est présent au Mexique, aux États-Unis et dans plusieurs provinces canadiennes dont l'Ontario, qui a rapporté une éclosion à l'hiver 2011-2012. La surveillance de cet agent, chez les moutons, peut aider à mieux définir sa distribution au Québec.

Il n'y a pas de traitement spécifique ou de vaccin pour cette maladie virale. Seules certaines pratiques de régie visant à réduire l'exposition des animaux aux moustiques peuvent être mises en œuvre par les éleveurs pour diminuer le risque d'éclosion.

### PROGRAMME DE SURVEILLANCE

Cette condition peut occasionner des impacts importants pour les troupeaux ovins atteints. Les médecins vétérinaires praticiens sont donc encouragés à participer aux efforts de surveillance en signalant au Réseau petits ruminants toute situation avec un taux anormalement élevé de mortalité,

d'avortement ou d'anomalies congénitales telles que des malformations des articulations (arthrogrypose) ou de l'encéphale.

De plus, dans le but d'obtenir un meilleur portrait de la situation, le MAPAQ a mis en place un Programme de surveillance des malformations congénitales chez les ovins. Les médecins vétérinaires praticiens peuvent ainsi soumettre gratuitement leurs échantillons à l'un des laboratoires de pathologie animale du MAPAQ en mentionnant le code de programme «701».

Les spécimens à soumettre sont :

- Les avortons/mort-nés présentant l'une ou l'autre des anomalies congénitales suivantes :
  - ✓ arthrogrypose
  - ✓ scoliose
  - ✓ torticolis
  - ✓ hypoplasie musculaire
  - ✓ diverses anomalies du cerveau
- Le placenta de ces agneaux
- Un sérum des mères de ces agneaux

Idéalement, les échantillons doivent être soumis frais et transportés rapidement sur glace vers le laboratoire du MAPAQ, mais des échantillons congelés peuvent aussi être acceptés. Au besoin, les analyses spécifiques pour le CVV seront faites au laboratoire de l'ASPC à Winnipeg. Ces gratuités d'analyse seront en vigueur jusqu'à la fin avril 2013.

### **Arthrogrypose, torticolis et scoliose** (source des photos : Jean-Marc Benoit, MAPAQ)



Auteures : Geneviève Côté, Dominique Fournier et Anne Leboeuf  
Les auteures désirent remercier tous les collaborateurs impliqués dans ce dossier.

Pour plus d'information :

Anne Leboeuf, responsable du Réseau petits ruminants  
[Anne.leboeuf@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Anne.leboeuf@mapaq.gouv.qc.ca) 418 380-2100, poste 3123